

LE FOREM RECRUTE

Des Formateurs – Formatrices en conduite d’engins de chantier

Constitution d’une réserve pour toute la Région wallonne en vue de proposer des contrats de remplacement, à durée déterminée ou indéterminée

2 postes directement à pourvoir pour **Liège** et **1 poste** à pourvoir pour **Mons**

Date limite pour postuler : 05/08/2024

Conditions d’accès : 3 ans à 6 ans en fonction du diplôme

Barème : régime privé échelle 01 - 4.449,15 € mensuel brut (pas de prise en compte d’ancienneté possible)

Votre mission

- vous êtes en charge de la formation des stagiaires aux techniques et aux comportements liés à la pratique du métier en milieu professionnel ;
- vous participez à l’encadrement et au suivi des stagiaires en situation de formation dont vous favorisez la progression en vue de leur insertion sur le marché de l’emploi ;
- vous veillez à l’adéquation de la formation et des exigences aux évolutions du métier.

Activités

- vous formez des stagiaires en recourant à diverses méthodes pédagogiques (formation collective en « présentiel », autoformation accompagnée, formation alternée, formation à distance, etc.) ;
- vous participez à l’analyse des demandes de formation, aidez les demandeurs d’emploi dans l’élaboration d’un projet de formation et les accompagnez dans leurs démarches d’insertion ;
- vous assurez le suivi des stagiaires en entreprise et les informez sur les conditions d’exercice du métier ;
- vous organisez des épreuves de certification des stagiaires ;
- vous évaluez les formations tant au niveau technique que pédagogique ;
- vous mettez au point et collaborez à l’élaboration de nouveaux programmes et supports de formation.

Votre profil

- vous disposez d’une expérience professionnelle utile en lien avec la spécialité. La durée de l’expérience requise dépend du niveau du diplôme/certificat ;
- vous accompagnez, motivez et soutenez les stagiaires dans leurs acquisitions, vous transmettez votre savoir-faire et vous servez de modèle ;
- vous entretenez des relations constructives et développez votre réseau professionnel ;
- vous vous impliquez et démontrez de l’ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité des actions entreprises ;
- vous êtes souple face au changement.

Procédure de sélection

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidatures. Des épreuves éliminatoires de sélection seront ensuite organisées.

L’ensemble des épreuves porte sur l’évaluation :

- des connaissances et compétences techniques ;
- du potentiel pédagogique ;
- de l’adéquation du profil à la fonction.

Les épreuves devraient se dérouler entre le 2 et le 5 septembre 2024.

L’Office se réserve le droit de scinder, regrouper ou supprimer, d’ajouter l’une ou l’autre épreuve.

Infos sur les liens suivants :

- [Comment postuler valablement](#)
- [Ce que le Forem offre en tant qu’employeur](#)

Votre contact :

selection.recrutement@forem.be
[objet de mail : 109700 – Format. Engins de chantier].

Plus d’informations sur la fonction et la nature de l’expérience requise ?

olivier.mikelic@forem.be ou 0478/97 94 12.

Annexe 1 : Expériences professionnelles utiles

L'expérience professionnelle utile dont il est fait mention se réfère à **une expérience professionnelle en entreprise privée et/ou publique dans une fonction de :**

- **conducteur d'engins de chantier dans le secteur de la construction (travaux de construction publics et/ou privés).**
et/ou
- **une pratique professionnelle de formateur ou d'enseignant dans la discipline visée ;**

En ce qui concerne cette expérience professionnelle, ne sont pas pris en considération dans le calcul de la durée de l'expérience :

- les stages réalisés durant les études ;
- les expériences sous contrat d'apprentissage ;
- les expériences sous contrat d'étudiant ;
- les expériences sous contrat « Plan Formation Insertion » pour la partie relative à la formation proprement dite (par contre les activités couvertes par un contrat de travail à l'issue de la formation sont prises en considération) ;
- les activités bénévoles.

L'expérience requise est calculée sur base de la durée d'occupation professionnelle indépendamment du régime horaire.

La comptabilisation de l'expérience est arrêtée au **31/08/2024**

L'expérience professionnelle à faire valoir doit être mentionnée dans l'onglet « expériences professionnelles ». Elle devra être prouvée à notre demande au moyen d'attestations valables. Une information complémentaire sur les documents à fournir pour justifier des expériences prises en compte vous parviendra en temps utile.

Annexe 2 : Connaissances et Compétences techniques

Compétences techniques

- lire la notice d'utilisation de l'engin ;
- contrôler la machine avant et après démarrage ;
- déterminer l'ordre des opérations en respectant les plans et cahiers des charges ;
- adapter l'équipement de l'engin à la tâche (creuser, saisir, lever, pousser, charger) ;
- déblayer le terrain ;
- procéder au nivellement dans toutes les situations selon les dimensions (cotes) définies ;
- creuser des tranchées selon les indications topographiques ;
- remblayer à la surface ou en profondeur (une fouille) ;
- réaliser un talus d'après gabarits ;
- transporter les matériaux (chargement, transport et déversement) ;
- remplir une fiche technique d'intervention ;
- prendre les mesures de sécurité assurant la protection individuelle et collective ;
- assurer la maintenance de premier niveau des outils et du matériel ;
- communiquer les défauts aux supérieurs ;
- manœuvrer sur des talus et terrains marécageux et inégaux ;
- installer les clôtures et la signalisation de chantier ;
- acheminer son engin sur le chantier à l'aide d'un véhicule porteur ;
- anticiper la panne ;
- maintenir en état les locaux de chantier (vestiaires, sanitaires, lavabos) ;
- visiter et reconnaître le chantier ;
- repérer et respecter les données géométriques du chantier (piquets et autres repères) ;
- évaluer la portance du revêtement de la route et du sous-sol ;
- tracer et implanter les ouvrages avec le matériel de mesure ou de topographie ;
- charger, ancrer, décharger l'engin d'une remorque, porte-engins ;
- nettoyer le chantier ;
- participer à la planification des tâches.

Connaissances

- la sécurité liée au domaine, au métier, aux machines et outils ;
- les EPI, EPC et les pictogrammes de sécurité ;
- l'interprétation d'un plan terrier, d'un profil en long et d'un profil en travers ;
- l'interprétation d'un plan de terrassement ;
- la réalisation de tracés d'implantation ;
- l'utilisation des engins de chantier en condition de sécurité ;
- les outils de mesures, de traçage et de contrôle ;
- les matériaux ;
- les techniques de terrassement ;
- les techniques de manutention et d'élingage ;
- le calcul professionnel : surfaces, volumes, cubages et notions de poids spécifiques.